

Association « Convention des entreprises pour le climat »

Siège social : Impasse du Bonheur 63160 BILLOM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2024

AJC AUDIT

48 bis rue Jean de la Fontaine – 33 200 BORDEAUX – TÉLÉPHONE : +33 (0)5 47 29 74 65

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES GRANDE AQUITAINE

CAPITAL DE 7622 euros – SIRET 410 417 729 00036 – APE 6920Z

À l'Assemblée Générale de l'association Convention des entreprises pour le climat (CEC),

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Convention des entreprises pour le climat (CEC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues par l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination CROD et du compte d'emploi annuel des ressources CER sont conformes aux dispositions du règlement ANC N°2018-06 et ont été correctement appliquées, tels que décrits dans la « note sur Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER) » de l'annexe aux comptes annuels.
- Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'évaluation des contributions volontaires en nature liées au bénévolat vous ont été présentées dans l'annexe des compte annuels de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 27 mai 2025

Les Commissaires aux Comptes

AJC AUDIT

Marie MALAVAL

Vincent PAVLOVSKY

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	20 000		20 000	20 000
Autres titres immobilisés	153		153	153
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 610		6 610	850
TOTAL I	26 763		26 763	21 003
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 000		7 000	5 800
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				135 763
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 473 316		3 473 316	1 350 238
Charges constatées d'avance	165 944		165 944	5 049
TOTAL III	3 646 260		3 646 260	1 496 851
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 673 023		3 673 023	1 517 853

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	337 993	44 099
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	379 493	379 493
Excédent ou déficit de l'exercice	738 255	293 895
Situation nette	1 455 742	717 487
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	1 455 742	717 487
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	25 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 346	166 092
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	36 252	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 306	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 699 377	634 275
TOTAL V	2 217 281	800 367
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 673 023	1 517 853

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 685 462	799 004
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	270	
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	18 389	57 540
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	422 474	349 890
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 273 894	2 155 596
Mécénats	131 145	120 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		8 845
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	25	
TOTAL I	7 531 659	3 490 875
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	6 559 811	3 166 337
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	14 393	
Salaires et traitements	164 012	15 292
Charges sociales	56 064	350
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	20	
TOTAL II	6 794 300	3 181 980
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	737 360	308 895
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	959	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	959	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	3	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	3	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	956	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	738 315	308 895

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	60	15 000
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	60	15 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-60	-15 000
Participation des salariés aux résultats		
VII		
Impôts sur les bénéfices		
VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	7 532 618	3 490 875
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	6 794 363	3 196 980
EXCÉDENT OU DÉFICIT	738 255	293 895

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	78 593	27 337
Prestations en nature	156 700	33 199
Bénévolat	1 251 930	
TOTAL	1 487 222	60 536
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	78 593	27 337
Prestations en nature	156 700	33 199
Personnel bénévole	1 251 930	
TOTAL	1 487 222	60 536

Règles et méthodes comptables

Généralités

Objet social de l'Association : La présente Association a pour objet de contribuer à ce que le monde économique réussisse sa métamorphose écologique, le plus rapidement et le plus profondément possible, pour rendre irrésistible la bascule de l'économie extractive vers l'économie régénérative.

- En faisant bouger les lignes au-delà des postures habituelles, via des effets dominos et des passages à l'échelle,
- En rassemblant celles et ceux qui sont convaincus que les entreprises jouent un rôle essentiel dans la société, qu'elles ont donc une responsabilité historique vis-à-vis de la transition écologique, mais qu'aujourd'hui, elles fournissent des efforts bien trop timides par rapport à l'ampleur des enjeux,
- En s'appuyant sur les apprentissages du premier parcours, fondateur de la première « Convention Entreprises Climat » 2021-2022, organiser sa résonance et sa démultiplication afin de permettre la mise en place d'actions concrètes et d'aboutir à des résultats tangibles en matière de protection de l'environnement naturel,
- En proposant une CEC Academy pour favoriser ces apprentissages en direction des opérateurs des CEC territoriales et internationales (dites « CECx »),
- En développant une activité de plaidoyer politique en direction des pouvoirs publics, en France et à l'étranger, - En encourageant et en facilitant, chaque fois que cela est possible, la création de parcours de CEC territoriales et thématiques ou sectorielles en France et à l'étranger,
- En favorisant le développement et le fonctionnement de la CEC via la création d'établissements secondaires et la mise en place de partenariats en France et à l'international,
- En défendant l'intérêt collectif de ses membres au soutien de la mission de la CEC consistant à rendre irrésistible la bascule d'une économie extractive vers une économie régénérative avant 2030.

Pour atteindre ses objectifs, l'Association propose :

- D'organiser des parcours pédagogiques apprenant/agissant destinés aux dirigeants d'entreprise afin de leur faire prendre conscience de l'urgence environnementale (climat, biodiversité, pollution),
- D'organiser la formation professionnelle de ses membres ou de tiers,
- D'organiser des manifestations exceptionnelles sous forme de forums, cycles de conférence, des stages, des colloques, des journées d'études, des congrès, et toutes autres manifestations,
- De publier des dossiers, rapports, études, bulletins d'information, revues et documents pédagogiques, etc,
- De rechercher la coopération et de développer des partenariats de toute nature avec les organismes de droit public ou privé susceptibles de l'aider à réaliser son objet statutaire ou ayant des buts similaires,
- En tant que de besoin, de créer une ou plusieurs filiales pour l'exercice de ses activités lucratives ainsi qu'un fonds de dotation dont le but sera de promouvoir ses activités d'intérêt général,
- De créer des établissements secondaires pour développer son projet statutaire dans les territoires,
- De développer un site internet dédié à l'information du public,
- De mettre en œuvre tous les moyens qu'elle considère comme appropriés pour mener à bien ses missions statutaires.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 3 673 023 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 738 255 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

14 parcours CEC de dirigeants et de dirigeantes dont 4 qui se sont terminés en 2024.

Parcours CEC Thématiques : Consulting v1, Monde Financier, Industries, Nouveaux Imaginaires, Agri et Agro.

Parcours CEC Territoriales : Massif Central v1, Nouvelle Aquitaine v1 et v2, Bassin Lyonnais, Alpes v2, Hauts de France, Provence Méditerranée, Normandie v1, Ouest v2.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2024, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives remettant en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Le dépôt en préfecture d'une déclaration préalable d'appel à la générosité publique a été effectué en date du 1er février 2024 valable pour la période allant du 1er février 2024 au 31 janvier 2025.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 0 euro.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 5 069 jours soit 22,53 ETP.

L'ensemble du bénévolat est valorisé au salaire moyen CEC (brut + charges patronales) établi sur la base de la grille de salaires CEC de 4 631,26 €/ mois / ETP et qui correspond à un montant total pour l'exercice de 1 251 930 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2024 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 96 930 euros. Ces rémunérations comprennent les caractéristiques suivantes :

	Rémunérations	Avantages en nature
Montant total	96 930 euros	

Conformément au Code Général des Impôts (articles 261, 7, 1^od du CGI et 242C-1 de l'annexe II), l'entité rémunère 1 dirigeant sans remettre en cause le caractère désintéressé de sa gestion. A ce titre, la rémunération versée à ce dirigeant au cours de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élève à 3 975 euros.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	20 000		
- Titres immobilisés	153		
Prêts et autres immobilisations financières	850		5 760
TOTAL	21 003		5 760
TOTAL GÉNÉRAL	21 003		5 760

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			20 000	
- Titres immobilisés			153	
Prêts et autres immobilisations financières			6 610	
TOTAL			26 763	
TOTAL GÉNÉRAL			26 763	

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 610		6 610
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	7 000	7 000	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	165 944	165 944	
TOTAL	179 554	172 944	6 610

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	25 000		25 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	428 346	428 346		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	6 617	6 617		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 966	16 966		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 670	12 670		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	28 306	28 306		
Produits constatés d'avance	1 699 377	1 699 377		
TOTAL	2 217 281	2 192 281	25 000	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 997	125 710
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	21 327	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	209 324	125 710

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		135 763
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		135 763

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Produits :	- D'exploitation	1 699 377	634 275
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		1 699 377	634 275

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	165 944	5 049
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		165 944	5 049

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2024		31/12/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	1 685 462	1 685 462	797 864	797 864
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	5 228 750	5 228 750	2 145 929	2 145 929
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats	176 097	176 097	123 500	123 500
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	7 090 309	7 090 309	3 067 293	3 067 293
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	19 834		67 678	
TOTAL II	19 834		67 678	
Subventions et autres concours publics	III 422 474		349 890	
Reprises sur provisions et dépréciations	IV			
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	V			
TOTAL (I à V)	7 532 618	7 090 309	3 484 861	3 067 293
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	5 930 236	5 930 236	2 663 995	2 663 995
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	5 930 236	5 930 236	2 663 995	2 663 995
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	128 282	128 282	56 680	56 680
Frais de recherche d'autres ressources	137 020		110 255	
TOTAL II	265 302	128 282	166 935	56 680
Frais de fonctionnement	III 598 825	598 825	360 036	360 036
Dotations aux provisions et dépréciations	IV			
Impôt sur les bénéfices	V			
Report en fonds dédiés de l'exercice	VI			
TOTAL (I à VI)	6 794 363	6 657 343	3 190 966	3 080 711
EXCÉDENT OU DÉFICIT	738 255	432 967	293 895	-13 418

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2024		31/12/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	1 251 930			
Prestations en nature	156 700		33 199	
Dons en nature	78 593		27 337	
TOTAL I	1 487 222		60 536	
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	1 487 222		60 536	
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	1 487 222		60 536	
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	1 487 222		60 536	
Contributions volontaires à la recherche de fonds II				
Contributions volontaires au fonctionnement III				
TOTAL (I + II + III)	1 487 222		60 536	

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2024	31/12/2023	Ressources par origine	31/12/2024	31/12/2023
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	1 685 462	797 864
Actions réalisées par l'organisme	5 930 236	2 663 995	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	5 228 750	2 145 929
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	176 097	123 500
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	5 930 236	2 663 995			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	128 282	56 680			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	128 282	56 680			
Frais de fonctionnement III	598 825	360 036			
TOTAL EMPLOIS	6 657 343	3 080 711	TOTAL RESSOURCES I	7 090 309	3 067 293
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.	432 967		Déficit de la génér. du public de l'ex.		13 418
TOTAL	7 090 309	3 080 711	TOTAL	7 090 309	3 080 711
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	-13 418	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	432 967	-13 418
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	419 548	-13 418

Contributions volontaires en nature	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	1 487 222	60 536	Bénévolat	1 251 930	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	156 700	33 199
TOTAL I	1 487 222	60 536	Dons en nature	78 593	27 337
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL	1 487 222	60 536	TOTAL	1 487 222	60 536

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2024	31/12/2023
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Note sur Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER)

L'association CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT a décidé, depuis l'exercice 2023, de présenter volontairement un compte de résultat par origine et destination (CROD) et un compte d'emploi des ressources (CER).

Les règles de gestion et d'établissement de ces états sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CROD et du CER.

Cette note a pour objectif de présenter les modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de l'association.

Définition des missions sociales (ou dépenses opérationnelles)

Conformément à ses statuts, l'Association a pour objet de contribuer à ce que le monde économique réussisse sa métamorphose écologique, le plus rapidement et le plus profondément possible, pour rendre irrésistible la bascule de l'économie extractive vers l'économie régénérative.

- En faisant bouger les lignes au-delà des postures habituelles, via des effets dominos et des passages à l'échelle,
- En rassemblant celles et ceux qui sont convaincus que les entreprises jouent un rôle essentiel dans la société, qu'elles ont donc une responsabilité historique vis-à-vis de la transition écologique, mais qu'aujourd'hui, elles fournissent des efforts bien trop timides par rapport à l'ampleur des enjeux,
- En s'appuyant sur les apprentissages du premier parcours, fondateur de la première « Convention Entreprises Climat » 2021-2022, organiser sa résonance et sa démultiplication afin de permettre la mise en place d'actions concrètes et d'aboutir à des résultats tangibles en matière de protection de l'environnement naturel,
- En développant une activité de plaidoyer politique en direction des pouvoirs publics, en France et à l'étranger,
- En encourageant et en facilitant, chaque fois que cela est possible, la création de parcours de CEC territoriales et thématiques ou sectorielles en France et à l'étranger,
- En favorisant le développement et le fonctionnement de la CEC via la création d'établissements secondaires et la mise en place de partenariats en France et à l'international,
- En défendant l'intérêt collectif de ses membres au soutien de la mission de la CEC consistant à rendre irrésistible la bascule d'une économie extractive vers une économie régénérative avant 2030.

Ressources issues de la générosité du public et autres ressources

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent de :

- Cotisations participants et alumni sans contrepartie,
- Dons participants et particuliers, et mécénats.

Les ressources hors générosité publique sont toutes les ressources de l'association à l'exclusion de celles issues de la générosité du publique.

Elles se composent notamment à ce jour :

- De subventions publiques,
- De financements de fondations privées et hors parcours,
- D'autres produits divers (facturations d'interventions, de conférences).

Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon trois rubriques :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée.

Les coûts sont affectables aux rubriques dès leur comptabilisation. Ils recouvrent :

- Pour les missions sociales : coût des dépenses lié à la réalisation d'un parcours CEC (territorial et thématique), les dépenses CEC liées à la mission sociale "alumni" en territoires ainsi que les pôles des Communs associés à la réalisation directe de ces missions (Programme Experience Parcours, Activation Conversion Embarquement, Impacts)
- Pour les frais de recherche de fonds : coût des opérations d'appel à la générosité et de recherche de fonds privés : pôle "FSP" pour les fonds relevant de la générosité du public et pôle "Communication & Résonnance" pour les fonds relevant de la générosité du public.
- Pour les frais de fonctionnement : ensemble des autres coûts, hors coûts répartis des pôles "F&J", "Opération", "Dév", "RH" et les dépenses de gouvernance (Bureau, AG...).

Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources ont été affectées de la façon suivante aux emplois :

Sont consommés en priorité les dons manuels, les subventions, les financements privés et le mécénat. Ces ressources permettent de financer en priorité les missions sociales puis les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement. Les autres produits non liés à la générosité du public permettent également de financer les missions sociales.

Les immobilisations

Pas d'immobilisations financées par les ressources issues de la générosité du public.

**Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat
et du compte de résultat par origine et destination**

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens	78 593				78 593
Prestations de services	156 700				156 700
Personnel bénévole	1 251 930				1 251 930
TOTAL compte de résultat par origine et destination	1 487 222				1 487 222

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		176 292			246 183	422 475
Subventions d'investissement						
TOTAL		176 292			246 183	422 475

Variation des fonds propres art. 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	44 099		293 895		337 993
Report à nouveau	379 493				379 493
Excédent ou déficit de l'exercice	293 895	-293 895	738 255		738 255
Situation nette	717 487	-293 895	1 032 150		1 455 742
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	717 487	-293 895	1 032 150		1 455 742

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	7 200
Conseils et prestations de services	
TOTAL	7 200

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier - Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	

Pas d'engagements financiers données

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Pas d'engagements financiers reçus